Sommaire

- Mot du Président de la commission natation estivale 2
- Membres de la commission natation estivale de la Ligue 3
- Correspondants des comités départementaux 3
- Engagements aux compétitions estivales 4
- Affiliation 4
- Licences 5
- Listes des clubs ayant uniquement une activité estivale et leurs correspondants 6
- Adresses des piscines des clubs estivaux 10
- Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale 11
- Equité sportive 12
- Catégories d'âges 12
- Table de conversion des temps - bassin 25 m en bassin 50 m 14
- Compétitions Eau Libre sur le territoire de la Ligue 15
- Calendrier des compétitions sur le territoire de la Ligue 16
- Formations des Officiels 19
- Interclubs « Toutes Catégories » 21
- Championnat Départemental des Savoie 24
- Championnat Départemental de l'Isère « Open » 25
- Championnat de Ligue 26
- IIème Finale Nationale des Interclubs Toutes Catégories 30
- Vème Critérium National Benjamins 2, Juniors, Seniors 32
- Classement National des clubs de natation estivale 38
- Historique des organisations – Régional et National 40

Projet au 12 mars 2024

PROGRAMME SPORTIF

DE LA NATATION ESTIVALE 2024

MOT DU PRESIDENT

Olivier HIRTZIG

Président de la Commission Natation Estivale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Projet au 12 mars 2024

La dernière saison a été marquée par la fin de la Coupe de France Juniors des Régions et une nouvelle compétition nationale a vu le jour avec la finale nationale interclubs toutes catégories et ce afin de garder le cœur même d'une confrontation collective faisant l'intérêt de la natation estivale.

Cette compétition disputée en 1 phases régionale et, 1 finale qui était organisée à Chauffailles en Bourgogne Franche Comté le 25 août 2023.

Notre ligue était bien représentée et le club des Dauphins d'Eyzin-Pinet a terminé 1er national, un superbe résultat pour ce club qui le mérite. La ligue a marqué sa présence par de nombreux podiums qui nous place au second rang national.

N'oublions que l'an prochain, c'est notre ligue qui organisera ces 2 échéances nationales et 2 clubs se sont déjà portés volontaires pour prendre ces compétitions (Eyzin-Pinet et Aigueblanche Le Morel)

Cette nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs hospices avec n'en doutons pas d'excellents résultats quelques soit la catégorie. Notre calendrier est étoffé et chacun y trouvera de quoi performer durant cette saison.

Quelques modifications réglementaires ont été apportées pour 2024 sans aucune Révolution réglementaire .

Je vous souhaite à tous une excellente saison estivale et un merveilleux été 2024 avec en point d'orgue les JO de Paris 2024.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION "NATATION ESTIVALE"

HIRTZIG Olivier, Président

BODON Bernard en charge des programmes et calendriers

GAIDIOZ Marie-Christine, en charge des officiels

EPAILLY Christine, Référente santé

BALMONT Denis

VALENCIER André

Représentants des clubs (Président ou son représentant et l'entraineur)

Projet au 12 mars 2024

CORRESPONDANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX :

DROME/ARDECHE : CHIZAT Bruno Tel. 06

ISERE : BODON Bernard
6, allée Jean Cocteau
38800 LE PONT DE CLAIX Tel. 06 86 90 66 82
bbodon@gmail.com

SAVOIE : RUFFIER Gérard
28, impasse des Granges
73260 FEISSONS SUR ISERE Tel. 06 17 19 26 81
geruffier@orange.fr

HAUTE SAVOIE : GAIDIOZ Marie-Christine
BEFFAY - 231 Route de Tremblay Tel. 04 50 03 50 41
74130 LE PETIT BORNAND – LES GLIERES 06 71 71 90 51
cgaidioz@cegetel.net

ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS ESTIVALES

Les compétitions sont traitées en ligne par ExtraNat et sur place par ExtraNat-Pocket. C'est le responsable informatique du Comité Départemental du club qui crée le masque de la compétition et qui donne ensuite la main au club pour la traiter. Vous devez envoyer vos programmes à votre département le plus rapidement possible.

- Pour l'Ardèche : Philippe CAROUGE : ffndromeardeche@free.fr

- Pour la Savoie : Claudine GERVASI : gervasiguyclaudine@orange.fr

- Pour la Haute Savoie : Jean-François JACQUIER : jfjacquier@wanadoo.fr

- Pour l'Isère : Comité de l'Isère : bbodon@gmail.com

- Pour la Ligue ; natation-estivale@auvergnerhonealpes-natation.fr

Après chaque réunion, les résultats doivent être envoyés par les clubs à la Fédération sous 24 heures sur ExtraNat-pocket, via le bouton « post compétition », le fichier PDF des résultats doit être envoyé au département concerné et le fichier « ffnex » doit être envoyé à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation :

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

AFFILIATION

Avec les réformes fédérales, il y a quatre types d'affiliation.
Pour vous qui avez une activité compétitive durant la période estivale, il faut prendre l'**affiliation « annuelle »** : qui est destinée au club souhaitant souscrire à tout type de licences.

L'affiliation **« animation »**, d'une durée de 1 à 4 mois d'activité, est destinée au club ne souhaitant souscrire que des licences non-compétitives.

Il est toujours possible de migrer d'une affiliation « animation » vers une affiliation « annuelle » pour souscrire des licences « compétiteurs », en payant la différence financière.

Il est à noter que si aucun licencié du club « annuel » n'a pris de licence « compétition annuelle » ou participé à une compétition avant le 1er juin, une ristourne de 100€ est octroyée au club concerné en fin de saison sportive.

Le règlement de l'affiliation se fait obligatoirement en ligne.

Projet au 12 mars 2024

LICENCES

Tous les clubs ayant souscrit une affiliation « annuelle » peuvent saisir des licences « Compétiteurs » notamment des licences « compétiteurs été » entre le 1er juin et le 31 août de la saison en cours.

Seuls les licenciés ayant une licence « compétiteur été » peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Pour les clubs souhaitant souscrire des licences « compétiteurs été » :

- **Avant le 1er juin :** les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » puis muter vers une licence « compétiteur été » à partir du 1er juin (en ne payant que la différence).
- **A partir du 1er juin :** les clubs peuvent directement souscrire des licences « compétiteurs été ».

Les nageurs ayant migrés (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale. Les nageurs ayant transférés d'un club annuel à un club estival peuvent participer au programme estival, s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 1er janvier et le 31 mai de la saison sportive en cours.

Le cas échéant, les licenciés « compétiteurs été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er juin et le 31 août.

Le paiement de la licence doit se faire obligatoirement en ligne. La licence est validée dès le paiement par carte bancaire. L'assurance du licencié ne démarre qu'à partir du paiement.

Enregistrez vos licences le plus rapidement possible. N'attendez donc pas la dernière minute.

Projet au 12 mars 2024

CLUBS AYANT UNIQUEMENT UNE ACTIVITE ESTIVALE
et leurs correspondants

Projet au 12 mars 2024

Comité de DRÔME-ARDECHE

AS Beauchastel	Pdt CHIZAT Bruno		b.chizat@gmail.com asbnatation07@gmail.com	06
	DEPRUGNEY Jean-Philippe	Vice-président		06
	MONTMAGNON Benjamin	Entraîneur	ben.natation@gmail.com	06 26 09 09 09

Comité de l'ISERE

Dauphins d'Eyzin-Pinet	Pdt VALENCIER André	668, route de la rosière 38780 EYZIN-PINET	andre.valencier@dauphins-eyzin.cum	06 81 58 57 65
	CUADRADO Patrick	Vice-président	patrick.cuadrado0781@orange.fr	06 80 96 53 20
	BREMOND Mathieu	Secrétaire	es_joker@hotmail.com	06 86 91 59 40
	WACKER Didier	Informatique	dwacker.pwa@free.fr	06 22 44 21 75
	MARTINEZ Lukas	Entraîneur	martinezlukas38@free.fr	06 05 17 65 83

Hypocamp club Tullins	Pdte CANTOURNET Nadège	1 lot. les balcons du Terray 38210 TULLINS	nadege.cant@gmail.com	06 78 69 40 05
	GRIVET Cyril	14, le clos de Génon – 38140 IZEAUX	cyril.grivet@wanadoo.fr	06 87 33 46 33

Comité de SAVOIE

Club Nautique Rochettois	Pdte VOOG Marie	81 rue du Clos 73110 LA ROCHETTE	marievoog@yahoo.fr	06 45 68 62 74
	GALLIEN Virginie	Secrétaire	vithales@hotmail.com	06 81 72 85 44
Club Nautique Vanoise	Pdte FRAGNE Jessica		club.nautique.vanoise@gmail.com sisou08@hotmail.com	06 76 08 05 22
	MARACINE Nicolae	Vice-président	nicolae.maracine@free.fr	06 60 99 77 29
	DRINAL Sophie	Secrétaire		06 71 92 86 38
	DUCROUX-VERNIER Clotilde	Trésorière		
	HAOULI Lounès	Entraîneur		06 84 75 60 00
Les Mouettes de Lepin le Lac Plage de Lepin : 04 79 36 04 90	Pdte ANDRIOT Jennifer	158, route d'Angosar 73470 GERBAIX	mouetteslepin@gmail.com	06 17 76 96 69
Tarentaise Natation le Morel Piscine : 04 79 24 05 25 piscinedu morel@ccva-savoie.com	Pdt MOISSET Laurent	212 route de la Versière 73260 FEISSONS sur ISERE	silas.sun94@gmail.com tarentaise.natation.le.morel@gmail.com	06 38 04 68 53
	RUFFIER Gérard	Vice-président	geruffier@orange.fr	06 17 19 26 81
	GOMES-COEHLO Anne	Entraîneur	annegomescoehl@gmail.com	06 62 53 13 14
Tritons Beaufortains Piscine : 04 79 38 35 47	Pdt MAIRE Fabien	1000, route du mont 73270 VILLARD/DORON	lestritonsbeaufortains@orange.fr fabien.maire@hotmail.com	06 68 55 27 03
	PYTHON-CURT Cécile	Co-présidente		
	DOMENICONI Peggy	Co-présidente		
	CHAMIOT-CLERC Coline	Secrétaire	Coline73270@gmail.com	06 42 79 03 14
	BOURNAZEAUD Xavier	Entraineur		

Projet au 12 mars 2024

Comité de HAUTE-SAVOIE

Aravis Natation	Pdte ANDRE Manon	162, Chemin du Mont Durand 74450ST JEAN DE SIXT	manon.andre82@yahoo.fr	06 70 04 15 63
	CROS Aude	Secrétaire	cros.ch@orange.fr	06 16 90 15 35
	BESSON-MAGDELAIN Cécile	Vice-présidente	cecilebessonmagdelain@orange.fr	06 80 26 52 17
	VULLIET Constance	Entraîneur	constancevulliet@hotmail.fr	06 69 12 41 16
	DEPOMMIER Flora	Entraineur	depommier.flora@hotmail.fr	06 50 92 93 88
Cercle des Nageurs Rochois Piscine : 04 50 03 04 03	Pdte PICHON Florence	142, rue des marmotaines 74800 LA ROCHE sur FORON	cnrochois@gmail.com florenceamoudruz@yahoo.fr	06 81 84 31 78
	FATTAZ Michaël		decolletage-vozerier@orange.fr	06 82 31 13 54
	FATTAZ Muriel	Secrétaire Entraîneur	secretaire.cnr.laroche@gmail.com	06 85 73 64 45
Club Nautique de Chatel	Pdte DALE Katharine	Chalet Peloton 43, montée de la touvière 73360 ABONDANCE	kathchilds99@hotmail.com	06 09 45 75 64
	MIONNET Isabelle	Charmy, L'envers 74360 ABONDANCE	clubnautique.chatel@gmail.com	04 50 81 66 09 06 88 56 07 45
Club Nautique de Morzine Piscine : 04 50 79 01 69	Pdt QUOEX Maxime	141, chemin sur la Mornaz 74110 MONTRIOND	cnmorzine74@gmail.com	06 86 37 73 53
	LECOMTE Isabelle	Secrétaire	isabelleconterma@orange.fr	06 74 06 65 47
	QUOEX Alexis	Entraîneur	quoexalexis@orange.fr	06 73 98 77 36
Club Nautique du Haut-Giffre – Samoëns Piscine : 04 50 34 40 73	Pdt DEFFAYET Thomas	83, route du Crêt de la Chapelle 74740 SIXT FER A CHEVAL	clubnautiquehautgiffre@gmail.com deffayet.thomas@gmail.com	06 21 60 31 57
	GALLET Clément	Secrétaire		06 24 47 57 34

Projet au 12 mars 2024

Évian Sport Natation Piscine : 04 50 30 11 20	Pdte DUPAYS Mathilde		sybilledup@yahoo.fr eviansportnatation74@gmail.com	06 42 19 09 95
	BADEL MARIN Christelle	Secrétaire	christelle.badel@gmail.com	06 80 61 21 75
	MARULIER Emmanuelle	Trésorière	emmanuellemarulier@gmail.com	06 30 12 19 01
	MICHELON Adrien	Entraîneur	adrien-michelon@orange.fr	07 85 97 42 32
	SMITH Olivier	Entraineur	oliviersmith@orange.fr	06 58 95 92 58

Nautic Club Rumillien	Pdt THOMAS Patrice	1 bis, rue du collège 74150 RUMILLY	patricethomas8874@gmail.com ncrumillienpresident@gmail.com	06 13 54 46 72
	GIROUD Quentin	Secrétaire	secretariat.ncr@gmail.com	06 72 64 90 01

Thônes Natation **Piscine : 04 50 02 01 76**	Pdt CHICOUARD Aurélien	3, rue de la Saulne 74230 THÔNES	aurelien.atlantys@hotmail.fr	06 15 72 70 63
	BLONDEAU Ludwig	Vice-président	ludwig.blondeau@wanadoo.fr	06 73 68 55 70
	ACCAMBRAY Marie	Secrétaire	marie.accambray@salomon.com	06 80 28 48 14
	GAIDIOZ Kévin	Entraîneur	kevgaidioz@hotmail.fr	06 74 09 15 32

Projet au 12 mars 2024

Adresses des piscines des clubs d'été

Clubs	Adresse piscine	Bassin	*Téléphone piscine*
Drôme-Ardèche			
AS Beauchastel	Cottevieille 07800 BEAUCHASTEL	25 m 4 lignes d'eau	04 75 62 01 25
Isère			
Dauphins d'Eyzin-Pinet	Rue des grillons 38780 EYZIN-PINET	25 m 5 lignes d'eau	04 74 58 47 36
Hypocamp Club de Tullins	Route de Saint Quentin 38210 TULLINS	25 m 5 lignes d'eau	04 76 07 02 32
Savoie			
Club Nautique La Rochette	Rue de la Neuve 73110 LA ROCHETTE	25 m 5 lignes d'eau	04 79 25 53 69
Club Nautique Vanoise	Rue des lissières 73500 MODANE	25 m 6 lignes d'eau	04 79 05 26 43
Les Mouettes Lepin le Lac	Plage de Lepin 73610 LEPIN LE LAC	lac	04 79 36 04 90
Tarentaise Natation Le Morel	239, chemin des Loisirs 73260 AIGUEBLANCHE	25 m 8 lignes d'eau	04 79 24 05 25
Les Tritons Beaufortains	Rue des champs 73270 BEAUFORT	25 m 5 lignes d'eau	04 79 38 35 47
Haute-Savoie			
Aravis Natation	180, route du Borne 74450 LE GRAND BORNAND	25 m 6 lignes d'eau	04 50 02 79 06
Club Nautique de Chatel	Centre Aquatique Form'O 188, Chemin de l'Etranga 74390 CHATEL	25 m	04 50 72 04 31
Cercle des Nageurs Rochois	142, rue Marmotaines 74800 LA ROCHE SUR FORON	25 m 5 lignes d'eau	04 50 03 04 03
Nautic Club Rumillien	1, rue Michelstadt 74150 RUMILLY	25 m 5 lignes d'eau	04 50 01 05 59
Thônes Natation	6, Place Avet 74230 THÔNES	25 m 5 lignes d'eau	04 50 02 01 76
Club Nautique du Haut Giffre – Samoëns	496, route du Lac aux Dames Les communaux 74340 SAMOËNS	25 m 5 lignes d'eau	04 50 34 40 73
Club Nautique de Morzine	608 bis, route du palais des sports 74110 MORZINE	50 m 8 lignes d'eau	04 50 79 01 69
Évian Sport Natation	Avenue du Général DUPAS 74500 EVIAN LES BAINS	50 m 8 lignes d'eau	04 50 30 11 20

Projet du 12 mars 2024

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN avec l'affiliation annuelle peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le samedi 1er juin 2024 et le mercredi 26 août 2024. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1e juin puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les licenciés « compétiteurs été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er juin et le 31 août 2024.

Le programme de natation estivale est ouvert à tous les nageurs. Tout nageur ayant disputé des compétitions entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024 ne pourra pas participer aux championnats territoriaux. Ses performances ne seront pas prises en compte dans les rankings de natation estivale et ne permettront pas de se qualifier pour les échéances nationales des finalités estivales. En revanche, ses performances seront intégrées dans la base FFN et le suivi de performances.

■ Période

La période estivale débute le 1er juin 2024 et se termine le 31 août 2024.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.
Les nageur(euse)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2013 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.
Les nageur(euse)s de 10 ans et moins (nées en 2014 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Savoir-Nager en Sécurité (SNS) et, le cas échéant, d'une licence compétition avant d'accéder à la compétition.
Titulaires du Savoir-Nager en Sécurité et d'une licence compétition, ces nageurs pourront accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition.

■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale selon les modalités de ce règlement. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de proposer des compétitions « Open ».

Projet au 12 mars 2024

■ **Equité sportive**

Afin de préserver l'équité sportive, il n'est pas recommandé d'inscrire au niveau des échéances **nationales de natation estivale des nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle » du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024. Cela concerne principalement les nageurs licenciés dans des fédérations affinitaires et/ou fédérations étrangères.**

■ **Vêtements technique**

Conformément au règlement annuel de Natation Course, le port de vêtements techniques lors des compétitions n'est autorisé qu'à partir de l'année de ses 14 ans (né(e)s en 2010 et avant).

Disposition particulière pour toutes les compétitions

Tout(e) nageur(se) n'étant pas en mesure de sortir seul(e) du bassin à l'issue de son épreuve, obligeant à faire appel au secours ou une tierce personne , devra obligatoirement être vu(e) par un médecin. Seul ce dernier pourra autoriser ou non le nageur ou la nageuse à reprendre la compétition. En cas de refus de consultation, il ou elle sera considéré(e) forfait pour les autres épreuves où il ou elle était engagé(e) sur la compétition.

■ **Les catégories d'âges**

Saison 2024 (du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)			
Catégories		*Dames et Messieurs*	
		Âge	Année de naissance
Avenirs	Avenirs	11 ans et moins	2013 et après
Benjamins	Benjamins 1	12 ans	2012
	Benjamins 2	13 ans	2011
Juniors	Juniors 1	14 ans	2010
	Juniors 2	15 ans	2009
	Juniors 3	16 ans	2008
	Juniors 4	17 ans	2007
	Juniors 5	18 ans	2006
Seniors	Seniors	19 ans et plus	2005 et avant

Projet au 12 mars 2024

■ Précisions

Licence	Migration / Transfère	Performances	Compétiteur « été »
Souscription d'une licence compétiteur « été » à partir du 1er juin	/	Aucune performance entre le 1er janvier et le 31 mai	OUI
Licence « Natation pour tous »	Migration vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	/	OUI
Compétiteur « annuel » ou « maître »	Transfère vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	Aucune performance entre le 1er janvier et le 31 mai	OUI
Licence compétiteur « annuel » ou compétiteur « maître »	/	Avec ou sans performance entre le 1er janvier et le 31 mai	NON
Licence compétiteur « annuel » ou compétiteur « maître »	Transfère vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	Au moins une performance entre le 1er janvier et le 31 mai	NON

Nature de la compétition déclarée	Licence	Performances dans la base fédérale (performances individuelles du licencié)	Performances dans le ranking « estival »	Performances dans le ranking « annuel » ou « maître »	Performances prises en compte pour la qualification au Critérium
« Estivale »	Compétiteurs « été » *	OUI	OUI	NON	OUI
	Compétiteurs « annuels » ou « maîtres »	OUI	NON	NON	NON
« Annuelle » ou « Maître »	Compétiteurs « été » *	OUI	NON	OUI	OUI
	Compétiteurs « annuels » ou « maîtres »	OUI	NON	OUI	NON

Projet au 12 mars 2024

■ **Table de conversion**

ANNEXE 1 : TABLE DE CONVERSION FFN
BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Veuillez trouver ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalant en bassin de 50 m.

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m.

MAJORATION		
EPREUVES	FILLES	GARCONS
50m nage libre	0''70	0''70
100m nage libre	1''20	1''50
200m nage libre	2''90	3''60
400m nage libre	6''20	7''70
800m nage libre	12''90	15''90
1500m nage libre	24''50	30''10
50m Dos	1''30	1''50
100m Dos	2''30	3''00
200m Dos	5''40	6''90
50m Brasse	0''70	1''10
100m Brasse	1''90	2''50
200m Brasse	4''50	5''90
50m Papillon	0''60	0''70
100m Papillon	1''40	1''40
200m Papillon	3''30	3''30
200m 4 Nages	3''40	4''10
400m 4 Nages	7''50	9''00

Projet au 12 mars 2024

EAU LIBRE - TRAVERSEES DE LAC 2024
(à titre indicatif, voir le site de la ligue)

Dimanche 7 juillet	PASSY (Haute-Savoie) - Traversées du lac
Dimanche 14 juillet	VOIRON (Isère) - 17ème Traversées du lac de Paladru ????
Dimanche 21 juillet	THONON (Haute-Savoie) – Rives-Ripaille
Jeudi 15 août	ANNECY (Haute-Savoie) - Traversées du Lac

Projet au 12 mars 2024

COMPETITIONS ESTIVALES 2024

Dimanche 16 juin **LA ROCHE SUR FORON** **Challenge Laurent MISIURNI**
Ouverture du bassin : 8h00 ; Début des épreuves : 9h00
Avenirs : 80 NL ou 50 Dos
Autres catégories : 50 n NL, 100 m NL, 50 Dos, 100 m Dos (3 épreuves maxi)
Relais 4x50 NL Mixtes Avenir-Benjamin (2 relais maxi par club)
Relais 4x50 NL Mixtes TC (2 relais maxi par club)

Samedi 22 juin **LE GRAND BORNAND** **Coupe de la Ville**
Ouverture du bassin : 17h00. Début de la compétition : 17h30
1 épreuve par nageur
Avenirs : 50 m NL
Benjamins : 50 NL ou 100 4 Nages
Juniors et Seniors : 100 m 4 Nages
Relais 6x50 m NL Mixte Avenir-Benjamin / Junior-Senior - 1 relais par club.

Dimanche 30 juin **RUMILLY** **Challenge Christian COTTIN + Pass'sport de l'eau**
Ouverture du bassin : 8h00 – début des épreuves : 9h00.
Avenirs : 50 m brasse – 50 m Nage Libre
Benjamins, Juniors et Séniors : 50 m Brasse, 100 m Brasse, 50 m Nage Libre, 100 m Nage Libre.
Benjamins 2 épreuves au choix, Juniors et Seniors 3 épreuves au choix.
Relais 10x50 m NL Mixte Avenir-Benjamin / Junior-Senior -1 relais par club.

Dimanche 30 juin **BEAUCHASTEL** **Challenge Mehdi BOURAGHDA**
Ouverture du bassin 9h15, Début de la compétition : 10h00
Matin : papillon, dos, 4 nages
Après-midi : brasse, nage libre, relais 4x50 nage libre et 4 nages mixte.

Samedi 6 juillet **EYZIN-PINET** **Challenge Baptiste DUPUIS et Coupe Ali BENFIFI**
Ouverture du bassin : matin 8h15. Après-midi : 13h15
Début de la compétition : matin : 9h15. Après-midi : 14h15.

Challenge Baptiste DUPUIS (épreuves individuelles)
Avenirs : 50 m nage libre - 50 m dos – 50 m brasse – 50 m papillon.
Benjamins, Juniors, Séniors : 50 m nage libre, 100 m brasse – 100 m papillon – 100 m dos – 100 m nage libre.
Benjamins: 100 4 Nages – Juniors, Seniors: 200 m 4 Nages.
Benjamins à Séniors (classement toutes catégories) : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse
Cinq (5) courses maximums par nageur.

Projet au 12 mars 2024

Coupe Ali BENFIFI (Relais)
Avenirs : Relais 4x50 m nage libre.
Benjamins : Relais 4x50 m nage libre, Relais 4x50 m 4 nages.
Juniors-Seniors : Relais 4x50 m Nage Libre, Relais 4x50 m 4 nages.

Renseignements au 06 81 58 57 65 – claire.valencier@wanadoo.fr

Samedi 6 juillet **THÔNES** **Coupe de la Ville**
Ouverture des portes à 8h00, début des épreuves à 9h00
Catégories : Avenirs-Benjamins-Juniors-Seniors
Séries 50 m Nage Libre Toutes Catégories
Relais 4x50 m 4 Nages Mixtes Avenir-Benjamins / Junior-Senior (2 relais par club)
Ouverture du bassin : 13h00 -Début des épreuves ! 14h00
50 NL Finales A, B et C par catégories fédérales.
Relais 4x50 m 4 Nages mixtes Avenirs-Benjamins / Junior-Senior (2relais par club)

Mercredi 10 juillet **RUMILLY** **Epreuves Chronométriques**

Samedi 13 ou 20juillet **TULLINS** **Tullinades**
Programme à venir

Samedi 20 juillet **EVIAN (50 m)Coupe de la Ville**
Ouverture du bassin : 16h00. Début de la compétition 17h00
Avenirs, Benjamins : 50 m Papillon, 50 m Dos et 50 m Brasse.
Juniors et Seniors : 200 m 4 nages et deux 50 m au choix parmi papillon, dos et brasse

Samedi 27 juillet **THÔNES** **Interclubs Toutes Catégories ».**
Voir le programme pages suivantes

Mercredi 31 juillet **THÔNES** **Epreuves Chronométriques**
Ouvertures des portes 17h30, début des épreuves à 18h00.
Pas d'Avenirs
Benjamins : 2 épreuves parmi tous les 50 m et 100 m.
Juniors/Seniors : 2 épreuves parmi tous les 50 m, les 100 m et le 200 m 4 Nages

Dimanche 4 août **SAMOENS** **Coupe de la ville**
Ouverture du bassin : 8H00. Début de la compétition : 9h00
Avenirs : 50 m Dos – 50 m Nage Libre
Benjamins, Juniors, Seniors : 50 m Papillon, 100 m Papillon, 50 m Nage Libre, 100 m Nage Libre.
Benjamins : 2 épreuves au choix, Juniors-Seniors : 3 épreuves au choix

Projet au 12 mars 2024

Samedi 3 août	**BEAUCHASTEL Meeting Sprint Fabrice DUVAL** Ouverture du bassin : 18h30. – Début de la compétition à 19h00. Séries 50 m nage libre, 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse. Demi-finales 50 m nage libre Toutes Catégories. Finales 50 m papillon, 50 m dos et 50 m brasse par catégories avenirs, Benjamins et juniors/seniors. Super finale 50 m nage libre Toutes Catégories
Samedi 10 août	**LA ROCHE SUR FORON Championnat Départemental des Savoie** Voir le programme sportif de la Haute Savoie ou dans les pages suivantes.
Samedi 10 août	**GARD Championnat Départemental « Open » (ARDECHE, GARD, ISERE)** Voir le programme dans les pages suivantes
Samedi 17 août **Dimanche 18 août**	**AIGUEBLANCHE Championnat de la Ligue de natation estivale** Voir le programme dans les pages suivantes.
Vendredi 23 août	**SAINT JEAN PIED DE PORT 2ème Finale Nationale Interclubs Toutes Catégories** Voir le programme dans les pages suivantes ou dans le programme fédéral.
23 au 25 août	**SAINT JEAN PIED DE PORT Vème Critérium National** Benjamins 2, Juniors, Seniors Voir le programme dans les pages suivantes ou dans le programme fédéral.
24 ou 25 août	**MORZINE** Compétition FUN pour les non-sélectionnés à la finale nationale des Interclubs TC et au Critérium National

Projet au 12 mars 2024

FORMATION DES OFFICIELS

L'inscription de nouveaux officiels (chronométreurs ou juges), devra se faire impérativement une semaine avant la compétition auprès du Responsable des officiels (Marie-Christine GAIDIOZ, Michaël FATTAZ et Éric EPAILLY), afin qu'ils soient enregistrés comme stagiaires dans la base Extranat. Sinon la validation de leur niveau ne pourra être faite.
Les candidats officiels doivent être licenciés à la FFN et se présenter au Juge-Arbitre avec leur dossier d'examen remplit. Pour les chronométreurs, ils doivent avoir une tablette, un stylo et un chronomètre.

Officiel CHRONOMETREUR / JUGE A L'ARRIVEE …
Un support formation chronométreur élaboré par la Ligue sera envoyé à tous les clubs afin qu'ils puissent préparer leurs futurs chronométreurs.

Validation pratique pour l'obtention du titre de « Chronométreur »
Il devra avoir au moins deux chronométreurs officiels dans la ligne en plus de candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel. Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100 de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne. Pour être admis le candidat devra avoir :

- Réalisé 40 prises de temps
- Pas plus de 10 écarts de temps de 16 centièmes et plus, dont un maximum de 2 écarts de temps supérieur ou égaux à 40 centièmes

Validation pratique pour l'obtention du titre de « JUGE A L'ARRIVEE »
Il devra avoir au moins réalisé lors d'une réunion la fonction de juge à l'arrivée. Le document de pratique devra être signé par le Juge-Arbitre.

Pour les « anciens » officiels C, il leur suffira d 'assurer une réunion comme Juge à l'arrivée pour accéder au nouveau titre de chronométreur.

Officiel JUGES (de Virage et de Nage) …
Après une formation théorique soit en présentiel, soit en visioconférence, le candidat devra répondre à un questionnaire différé dans le temps.
Validation pratique pour l'obtention du titre « JUGE :
Après avoir réussi la partie théorique, le candidat devra, sous le contrôle du Juge-Arbitre de la réunion ou de tout officiel référent désigné à cet effet par le Comité Départemental ou la Ligue Régionale, assurer :

- Lors de quatre réunions la fonction de Juge aux Virages, deux fois à chaque extrémité
- Lors de deux réunions celle de Juge de Nage

Le candidat sera en binôme avec un officiel titulaire qui aura le rôle de tuteur. Le poste sera tenu pendant la totalité de la réunion
Une adaptation par rapport au nombre de réunions à valider, est envisagée pour la natation estivale, mais non confirmée.

Pour les « anciens » officiels B, pour accéder au nouveau titre de Juge, une formation à la fonction Juge de nage leur sera proposé lors des formations continues (anciennement recyclage) qui cette année se dérouleront en visioconférence. Il leur suffira de répondre à un questionnaire allégé (par rapport au questionnaire Juge) et de valider une ou deux réunions comme juge de nage avec un tuteur.

Projet au 12 mars 2024

Officiel STARTER …

Validation de la pratique pour l'obtention du titre « STARTER »

Après la partie théorique, sous le contrôle du Juge-Arbitre de la réunion ou de tout officiel référent désigné par le Comité Départemental ou la Ligue Régionale, le candidat devra assurer :

- Deux réunions au poste de starter, dont au moins une avec un starter tuteur

Le candidat sera en binôme avec un officiel titulaire qui aura le rôle de tuteur. Le poste sera tenu pendant la totalité de la réunion

Officiel JUGE ARBITRE …

Validation de la pratique pour l'obtention du titre « JUGE-ARBITRE »

Sous le contrôle du Juge-Arbitre de la réunion ou de tout officiel référent désigné par le Comité Départemental ou la Ligue Régionale, le candidat devra assurer :

- La fonction de superviseur lors d'une réunion organisée avec un chronométrage automatique
- Lors de quatre réunions la fonction de Juge-Arbitre

Le candidat sera en binôme avec un officiel titulaire qui aura le rôle de tuteur. Le poste sera tenu pendant la totalité de la réunion

DATES DES PASSAGES D'OFFICIELS

- L'Examen Officiel Chronométreur et Juge à l'arrivée peut se passer lors des compétitions départementales, après avoir envoyé le dossier de candidature auprès de Marie-Christine GAIDIOZ ou Éric EPAILLY, une semaine avant la compétition, afin que le stagiaire soit déclaré sur Extranat et ainsi puisse être validé pour cette formation.
- Pour la Formation des « JUGES », une partie théorique aura lieu sans doute en visioconférence ou en présentiel si les conditions le permettent. La validation du questionnaire et le passage de la partie pratique se feront lors des compétitions.

Les formations théoriques et le recyclage se feront en visioconférence les 8 juin et 6 juillet à 19h00 (Marie-Christine GAIDIOZ))

Les examens écrits se feront le 6 juillet à Thônes et le 27 juillet à Thônes (Marie-Christine GAIDIOZ) et les 30 juin à Beauchastel et 13 ou 20 juillet à Tullins (Éric EPAILLY).

La pratique se fera sur chacune des compétitions du calendrier 2024

Projet au 12 mars 2024

■ 27 juillet 2024 ■ *2 réunions*	**Coupe Régionale Interclubs Toutes catégories**	■ Lieu : THÔNES ■ Bassin : 25 m – 5 couloirs ■ *Compétition référencée*

Conditions d'accès

■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons ■	■ Compétition par équipes de clubs de 6 nageurs ■ Licences compétiteurs « Eté »

Projet au 12 mars 2024

Préambule
Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs ayant une activité compétitive estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique
Laissée au libre choix de l'organisateur

Contenu du programme

■ **Épreuves individuelles** (12 en filles et 12 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.

■ **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
6 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages (100 m par nage).
Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury
Constitué par l'organisateur selon les Règlements sportif FFN en vigueur.

Mode de qualification
Chaque équipe est composée de six nageurs.
Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.
Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.
Des équipes mixtes pourront être engagées composée obligatoirement de 3 filles et 3 garçons et si, et uniquement si, il n'y a pas d'équipe fille ou d'équipe garçons déjà engagé. 1 seule équipe mixte par clubs
Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements
Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application ExtraNat.

Tarif des engagements : 20.00 € par équipe (Dames, Messieurs ou Mixtes).

Déclaration de la compétition
Les classements des Interclubs sont faits en fonction la nature de compétition déclarée sur Extranat. Les organisateurs doivent impérativement déclarer les Interclubs avec le type « ID 121 » (Coupe régionale interclubs TC).

Par ailleurs, les Interclubs Coupe régionale interclubs TC (ID : 121) ne sont pas paramétrés en tant que compétition mixte. Pour les équipes mixtes, les organisateurs locaux devront donc créer une deuxième compétition spécifique (type ID 83 : « compétitions régionales diverses des clubs d'été par équipes »). Il n'y aura pas de rankings pour les équipes mixtes mais les résultats seront intégrés sur le site et les performances prises en compte dans la base de données.

Classement spécifique à la compétition
Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.
À l'issue des coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2023 toutes catégories dames et un classement national interclubs 2023 toutes catégories messieurs.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Récompenses
1 coupe sera remise par la Ligue aux 3 premières équipes Dames et Messieurs.

Projet au 12 mars 2024

Programme

1ère réunion	2ème réunion
Ouverture du bassin : 8h30 Début de la compétition : 9h30	Ouverture du bassin : 13h30 Début de la compétition ; 14h30
6x50m NL (D/M) Pause 15 minutes 100m dos (D/M) 200m brasse (D/M) 50m NL (D/M) 100m papillon (D/M) 200m dos (D/M) 50m brasse (D/M)	100m NL (D/M) 200m 4N (D/M) 50m dos (D/M) 100m brasse (D/M) 200m NL (D/M) 50m papillon (D/M) Pause 15 minutes Course des remplaçants 4x100m 4N (D/M)

Qualification

La composition des équipes qualifiées peut varier entre la qualification et la finale.

2, mars 2024

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES SAVOIE

LA ROCHE SUR FORON
Bassin 25 m – 5 couloirs
Samedi 10 août 2024

Projet au 12 mars 2024

TRANSFERTS - MIGRATION

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 1er janvier et le 31 mai 2024. Les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Participants : Seuls les nageuses et nageurs munis d'une licence « compétiteur été », validée avant le 7 août 2024, peuvent participer aux championnats départementaux de Natation Estivale. Les nageurs de nationalité étrangère n'habitant pas la région toute l'année ne peuvent pas participer à ces championnats.

Epreuves :

« Avenir » : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 100 m 4 nages.
« Benjamin » : 50 m nage libre, 100 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 100 m 4 nages
« Junior et Senior » : 50 m nage libre, 100 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Programme :

1ère réunion : Ouverture des portes à 7h45 – Début des épreuves à 8h45
50 m Nage Libre Toutes Catégories (sauf Avenir)
50 m Papillon Avenir, 100 m Papillon Toutes Catégories sauf Avenir
50 m Brasse Avenir, 100 m Brasse Toutes Catégories sauf Avenir
50 m dos Toutes Catégories sauf Avenir
100 m 4 Nages Avenir et Benjamin
Relais 4x 50 4 Nages Dames et Messieurs Avenir-Benjamin (1 relais par club)
Relais 4x100 4 Nages Dames et Messieurs Toutes Catégories (1 relais par club)

2ème Réunion : Ouverture des portes à 13h30 – Début des épreuves à 14h15
50 m brasse Toutes Catégories sauf avenirs
50 m Nage Libre Avenirs, 100 m Nage Libre Toutes Catégories sauf avenir
50 m Dos Avenir,
50 m papillon Toutes Catégories sauf avenir
100 m Dos Toutes Catégories sauf avenir
200 m 4 Nages Juniors et Seniors.
Relais 4x 50 NL Dames et Messieurs Avenir-Benjamin (1 relais par club)
Relais 4x100 NL Nages Dames et Messieurs Toutes Catégories (1 relais par club)

Engagements :

Ils se feront par ExtraNat en ligne
4 engagements maxi pour les Avenirs et les Benjamins (2 par réunion).
6 pour les Juniors et Seniors (3 par réunion).

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX « OPEN » (ARDECHE, GARD, ISERE)

Bassin m - couloirs
Samedi 10 août 2024

Ces Championnats sont proposés aux clubs de l'Isère et de Drôme-Ardèche de natation estivale, à jour de leur ré-affiliation.
Chaque nageur peut faire au maximum 5 courses individuelles et les relais.

TRANSFERTS - MIGRATION
Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 1er janvier et le 31 mai 2024. Les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Participants : Seuls les nageuses et nageurs munis d'une licence « compétiteur été »', validée avant le 7 août 2024, peuvent participer aux championnats départementaux de Natation Estivale. Les nageurs de nationalité étrangère n'habitant pas la région toute l'année ne peuvent pas participer à ces championnats.

Programme :

1ère réunion : Ouverture des portes à 8h00 – Début des épreuves à 9h00
50 m Nage Libre Toutes Catégories
100 m Papillon Benjamins, Juniors et Seniors
50 m Brasse Toutes Catégories
100 m Dos Benjamins, Juniors et Seniors
100 m 4 Nages Avenirs et Benjamins
Relais 4 x 50 m nage libre filles et garçons : « Avenir »
Relais 4 x 100 m nage libre filles et garçons : « Toutes Catégories »
Remise des récompenses de la matinée.

2ème Réunion : Ouverture des portes à 13h30 – Début des épreuves à 14h30
50 m Papillon Toutes Catégories
100 m Nage Libre Benjamins, Juniors et Seniors
50 m Dos Toutes Catégories
100 m Brasse Benjamins, Juniors et Seniors
200 m 4 Nages Juniors et Seniors.
Relais 4 x 50 m 4 nages filles et garçons : « Avenir »
Relais 4 x 100 m 4 nages filles et garçons : « Toutes Catégories »
Remise des récompenses de l'après-midi.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie et de chaque nage seront récompensés. Les catégories sont : « Avenir 1 », « Avenirs 2 », « Benjamin 1 », « Benjamins 2 », « Junior 1/2 », « Junior 3/4/5 », « Senior ».
Les médailles des courses individuelles seront offertes par le Comité de :'Isère de natation.
Les relais seront récompensés par le club local.

ENGAGEMENTS : Les engagements se feront par ExtraNat en ligne.

Projet au 12 mars 2024

CHAMPIONNATS DE LIGUE DE NATATION ESTIVALE

AIGUEBLANCHE
Bassin 25 m – 8 couloirs
Samedi 17 et dimanche 18 août 2024

Projet au 12 mars 2024

TRANSFERTS - MIGRATION

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétitions entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024 dans le club annuel. Les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Participants : Seuls les nageuses et nageurs munis d'une licence « compétiteur été », validée avant le 7 août 2024, peuvent participer aux championnats de ligue de Natation Estivale. Les nageurs de nationalité étrangère n'habitant pas la région toute l'année ne peuvent pas participer à ces championnats.

Engagements : Tout engagement non conforme sera refusé. Il n'y aura pas d'engagements hors concours. 1 seul relais par club par catégories et épreuves. On ne peut engager un relais mixte que s'il n'y a pos un relais filles ou un relais garçons engagé dans la même catégorie et la même épreuve. Les récompenses pour les relais mixtes sont à la discrétion du club organisateur.

Tarif des engagements : 2,00 € par épreuve individuelle et 4,00 € par équipe de relais.

Les engagements se feront par **ExtraNat en ligne pour le mardi 13 août 2024 à 23h59.** Le virement correspondant au règlement des engagements sera fait pour le jeudi 15 août au plus tard. Le justificatif de ce virement sera envoyé a :

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
Email : secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr
Avec copie à : bbodon@gmail.com

AUCUN ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE, INDIVIDUEL OU RELAIS, NE SERA PRIS A PARTIR DU MARDI 13 AOUT 2024 A 23h59

Forfaits :
Tous les forfaits survenant après l'envoi de vos engagements devront être transmis par Email jusqu'au **jeudi 15 août 2024 à 8h00 à** bbodon@gmail.com

Ouverture des bassins :

- Une heure avant le début de chaque demi-journée.
- Un planning des échauffements sera élaboré par le club organisateur.

Catégories pour les récompenses :
La catégorie « Junior » a été découpée en 2 sous-catégories « Junior 1/2 » (les 2 premières années) et « Junior 3/4 » (les 3 dernières années). Les juniors 5 avec les seniors.
La catégorie « Benjamin » est découpée en 2 sous-catégories « B12 » et « B13 »
La catégorie « Avenir » est découpée en 2 sous catégories « A10 et moins » et A11 ».

Relais : La composition des équipes de relais doit être rentrée au même moment que les engagements, avec les noms et prénoms de chaque relayeur, ainsi que le temps final d'engagement du relais, pour les relais mixtes, la composition 2 filles et 2 garçons est obligatoire. AUCUN RELAIS ne sera pris en compte après le 13 août 2024 à 23h59.
La modification des équipes pourra être faite jusqu'au début de la réunion concernée.
On peut engager un relais mixte que si l'on n'a pas de relais Dames ou Messieurs.

Récompenses :
Les trois premiers dans les épreuves individuelles, dans chaque catégorie ou sous-catégorie, reçoivent une médaille offerte par la Ligue.

Les vainqueurs de chaque relais reçoivent une coupe offerte par le club organisateur. Celui-ci peut récompenser le podium complet s'il le désire.

PROGRAMME

Les épreuves ont lieu dans l'ordre Dames puis Messieurs

Samedi matin : ouverture du bassin 8h00 – début des épreuves 9h00

50 m Nage Libre	Toutes catégories
100 m 4 Nages	Avenirs et Benjamins
200 m 4 Nages	Juniors et Seniors

Samedi après-midi ouverture du bassin à 13h30 - début des épreuves à 14h30

50 m Brasse	Toutes catégories
100 m Papillon	Avenirs 2, Benjamins, Juniors et Seniors
100 m Dos	Avenirs 2, Benjamins, Juniors et Seniors
Pause 15 minutes	
Relais 4 x 50 m 4 Nages	Avenirs Dames et Messieurs
Relais 4 x 50 m 4 Nages	Benjamins Dames et Messieurs
Relais 4 x 50 m 4 Nages	Avenirs et Benjamins Mixte
Relais 4 x 100 m 4 Nages	Toutes Catégories Dames, Messieurs et Mixte

Dimanche matin – ouverture du bassin 8h00 – Début des épreuves 9h00

50 m Dos	Toutes catégories
100 m Brasse	Avenirs 2, Benjamins, Juniors et Seniors
Pause 15 minutes	
Relais 4 x 50 m Nage Libre	Avenirs Dames et Messieurs
Relais 4 x 50 m Nage Libre	Benjamins Dames et Messieurs
Relais 4 x 50 m Nage Libre	Avenirs et Benjamins Mixte
Relais 4 x 100 m Nage Libre	Toutes Catégories Dames, Messieurs et Mixte

Projet au 12 mars 2024

Dimanche après-midi – ouverture du bassin 13h30 – début des épreuves 14h30

50 m Papillon	Toutes catégories
100 m Nage Libre	Avenirs 2, Benjamins, Juniors et Seniors
Pause 15 minutes	
Relais 10 x 50 m Nage Libre	Toutes Catégories Dames, Messieurs et Mixte

Les séries seront faites en fonction des temps d'engagements toutes catégories confondues, Dans les relais 4 x 100 m 4 Nages et 4 x 100 m Nage Libre, un nageur « avenirs » ou un nageur « Benjamins » ne peut pas nager s'il est déjà inscrit dans le relais 4 x 50 m 4 Nages ou 4 x 50 m Nage Libre.

Pré 24

Temps d'engagements :

Filles	Avenir 10 et -	Avenir 11	Benjamin 12	Benjamin 13	Junior 1-2	Junior 3-4	J 5 + Senior
50 Nage Libre	0.5200	0.4800	0.4600	0.4400	0.3800	0.3600	0.3400
100 Nage Libre		1.4100	1.3700	1.3500	1.2400	1.2000	1.1900
50 Dos	1.0000	0.5800	0.5300	0.5000	0.4500	0.4200	0.4000
100 Dos		1.5700	1.5400	1.5100	1.4200	1.3700	1.3400
50 Brasse	1.0200	0.5700	0.5400	0.5200	0.4900	0.4700	0.4600
100 Brasse		1.5700	1.5400	1.5100	1.4600	1.4400	1.4200
50 Papillon	1.0000	0.5600	0.5300	0.5000	0.4600	0.4300	0.4200
100 Papillon		2.0100	1.5700	1.5500	1.5000	1.4500	1.4300
100 4 Nages	2.0300	1.4900	1.4700	1.4500			
200 4 Nages					3.1500	3.1000	3.1400

Garçons	Avenir 10 et -	Avenir 11	Benjamin 12	Benjamin 13	Junior 1-2	Junior 3-4	J5 + Senior
50 Nage Libre	0.4900	0.4600	0.4400	0.4200	0.3600	0.3400	0.3200
100 Nage Libre		1.3900	1.3330	1.2800	1.1900	1.1500	1.1200
50 Dos	1.0000	0.5500	0.5100	0.4900	0.4400	0.4200	0.4000
100 Dos		1.5100	1.4800	1.4500	1.3500	1.3300	1.3000
50 Brasse	1.0200	0.5500	0.5200	0.4900	0.4500	0.4300	0.4100
100 Brasse		1.5100	1.4800	1.4300	1.3800	1.3300	1.3000
50 Papillon	1.0000	0.5500	0.5200	0.5000	0.4600	0.4100	0.3900
100 Papillon		1.5900	1.5600	1.5300	1.4500	1.3500	1.3100
100 4 Nages	2.0500	1.4400	1.4200	1.4000			
200 4 Nages					3.0700	3.0300	3.1000

La grille de temps pourra être revue à la hausse ou à la baisse à la réunion des clubs prévue le 27 juillet, lors des interclubs.

Ou autre grille par année d'âge à valider

Projet au 12 mars 2024

■ vendredi 23 août 2024 ■ *2 réunions*	**IIème Finale Nationale Interclubs Toutes catégories**	■ Lieu : Saint Jean Pied de Port ■ Piscine Communautaire Garazi-Baigorri : 25 m (6 couloirs) ■ *Compétition référencée*

Conditions d'accès

■ Toutes catégories d'âges confondues en filles et en garçons	■ Compétition par équipes de clubs de 6 nageurs

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 13/08/2024 au 20/08/2024 ■ Liste des engagés : 21/08/2024 ■ Réunion technique : 22/08/2024 (liste de départ)	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Projet au 12 mars 2024

Préambule
Cette échéance nationale par équipe succède à la Coupe de France des Régions juniors.

Compétition des équipes et participation aux épreuves
Chaque équipe est composée de six nageurs compétiteurs « été » exclusivement (avec la possibilité d'ajouter un remplaçant)
Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Date de la réunion technique
La réunion technique aura lieu la veille au soir de la compétition. Une participation en visio-conférence sera possible.

Contenu du programme

■ **Épreuves individuelles** (12 en filles et 12 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.

■ **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages (100 m par nage).
Classement au temps.

Course des remplaçants
Deux courses de remplaçants sont proposées ; un 50 m le matin et un 100 m l'après-midi. Style de nage au choix.
Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury
Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Mode de qualification
Chaque équipe est composée de six nageurs (avec la possibilité d'ajouter un remplaçant).

Dix-huit équipes dames et dix-huit équipes messieurs participeront à la finale nationale interclubs TC. Dans ce cadre sont intégrées, la meilleure équipe masculine et la meilleure équipe féminine de chacune des 5 ligues historiques (Auvergne- Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire) lors des Interclubs régionaux. Ensuite, les treize autres équipes qualifiées sont les équipes masculines et les équipes féminines les mieux classées au classement national des interclubs ; suite aux classements des interclubs régionaux de la saison en cours.

Un club peut engager au maximum deux équipes masculines et deux équipes féminines.

La FFN publiera au plus tard le vendredi 2 août la liste des équipes qualifiées. Les clubs concernés devront confirmer avant le mercredi 7 août leur participation ou non aux échéances nationales. En cas de non-participation ou d'absence de réponse, la première équipe non qualifiée (réserviste) sera invitée et ainsi de suite. La FFN publiera la liste définitive des équipes participantes le vendredi 9 août au plus tard.

Pas d'équipes mixtes pour cette échéance nationale.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral.

Modalités d'engagements
Laissées à l'initiative des clubs, via l'application ExtraNat.

Engagements
Les engagements sont de 80€ par équipe.

Classement spécifique à la compétition
Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

Projet au 12 mars 2024

Récompenses
6 coupes seront allouées par la FFN :
- une coupe aux trois premières équipes féminines ;
- une coupe aux trois premières équipes masculines.

Une médaille sera remise à chaque nageur(euse) des trois premières équipes féminines et trois premières équipes masculines.

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses mais aucune récompense individuelle (notamment 3 premières places des épreuves individuelles ou classement à la table de cotation) n'est autorisée.

Programme prévisionnel (horaires susceptibles de modifications)

Vendredi 23 août 2024 **matin**	**Vendredi 23 août 2024** **après-midi**
Echauffement 7h00 **Evacuation 8h15** **Début 8h30** 6x50m NL (D/M) **Course des remplaçants (50 m)** 100m dos (D/M) 200m brasse (D/M) 50m NL (D/M) 100m papillon (D/M) 200m dos (D/M) 50m brasse (D/M) **Fin 11h15**	**Echauffement 13h00** **Evacuation 14h00** Défilé des officiels Marseillaise **Début 14h15** 100m NL (D/M) 200m 4N (D/M) 50m dos (D/M) 100m brasse (D/M) 200m NL (D/M) 50m papillon (D/M) **Course des remplaçants (100 m)** 4x100m 4N (D/M) **Défilé des équipes** **Remise récompenses** **Fin 17h15**

Projet au 12 mars 2024

■ Les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 août 2024 ■ *4 réunions*	**Vème Critérium National de Natation Estivale**	■ Lieu : Saint Jean Pied de Port ■ Piscine communautaire GARAZI-BAIGORRI Bassin : 25 m(5 couloirs) ■ *Compétition référencée*

Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : Benjamin(e)s 2, Juniors et Seniors Filles : nées en 2011 et avant Garçons : nés en 2011 et avant	■ Compétition individuelle

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 13/08/2024 au 20/08/2024 ■ Liste des engagés : 21/08/2024 ■ Réunion technique : 22/08/2024 (liste de départ)	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnation.fr

Contenu du programme
Épreuves (13 en filles et 13 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 Nages.
Classement au temps.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par séries (sauf pour la série la plus rapide).

Épreuves de relais (2 en filles, 2 en garçons et 2 mixtes)
4x50m nage libre et 4x50m 4 nages.
Classement au temps.

Possibilité d'engager un seul relais par club dans chaque épreuve de relais.
Un nageur ou une nageuse peut participer à deux relais, un en nage libre et un en 4 nages.
Les relais sont composés obligatoirement, au minimum, de trois nageurs qualifiés au critérium.

Projet au 12 mars 2024

Jury
Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières
Les nageurs pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps.
Pour les nageurs qualifiés au critérium, une épreuve complémentaire sera autorisée (sauf le 400 m NL), mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

Mode de qualification
Toutes les performances établies entre le samedi 1er juin et le dimanche 18 août 2024 23h59 (programmes sportifs estival, annuel et maitre) par des nageurs ayant une licence compétiteur « été » pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

Modalités d'engagements
Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence « compétiteur été » ayant réalisé les temps de qualification. Une épreuve complémentaire est autorisée mais il ne sera pas possible de s'engager la seule épreuve complémentaire.

Engagements
Les engagements individuels au critérium national sont de 6 € par épreuve individuelle et de 8 € par relais.
Les engagements se font sur ExtraNat et le paiement par carte bancaire à la Fédération.

Classement spécifique à la compétition
Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses
Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve pour les catégories :

- Benjamins 2 et Juniors 1,
- Juniors 2 et 3,
- Juniors 4 et plus.

Une médaille à chaque nageur des trois premiers relais toutes catégories (filles, garçons et mixte).

Forfaits et pénalités
Les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard 30 minutes avant la première épreuve de la réunion de la course concernée.
Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de :

- 42 € pour les épreuves individuelles
- 84 € pour les épreuves de relais.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.

Disposition particulière
Tout(e) nageur(se) n'étant pas en mesure de sortir seul(e) du bassin à l'issue de son épreuve, obligeant à faire appel au secours, devra obligatoirement être vu(e) par un médecin. Seul ce dernier pourra autoriser ou non le nageur ou la nageuse à reprendre la compétition.

Projet au 12 mars 2024

En cas de refus de consultation, il ou elle sera considéré(e) forfait pour les autres épreuves où il ou elle était engagé(e) sur la compétition.

Grille de qualification tous bassins

Filles

	13 ans (2011)	14 ans (2010)	15 ans (2009)	16 ans (2008)	17 ans (2007)	18 ans (2006)	Seniors 2005 et -
50 m NL	34"52	32"69	32"05	31"27	31"08	30"82	30"40
100 m NL	1'16"66	1'13"58	1'12"72	1'10"21	1'09"60	1'08"80	1'07"50
200 m NL	3"04"93	2'59"82	2'52"10	2'48"57	2'44"31	2'43"40	2'41"80
400 m NL	6'15"00	6'08"00	6'00"00	5'54"00	5'50"00	5'45"00	5'37"00
50 m Dos	42"55	40"05	38"63	37"73	36"90	36"40	35"95
100 m Dos	1'33"66	1'26"82	1'24"55	1'23"21	1'21"74	1'21"16	1'20"54
200 m Dos	3'18"60	3'16"82	3'13"07	3'09"58	3'06"21	3'05"09	3'02"61
50 m Brasse	45"17	43"80	43"19	42"26	41"34	40"80	40"11
100 m Brasse	1'39"50	1'36"90	1'35"20	1'33"60	1'32"62	1'31"57	1'30"40
200 m Brasse	3'33"79	3'28"00	3'22"00	3'18"76	3'15"66	3'14"16	3'12"00
50 m Papillon	39"91	37"97	36"65	35"35	34"70	34"26	33"86
100 m Papillon	1'35"51	1'29"17	1'27"54	1'26"72	1'25"52	1'24"85	1'24"16
200 m 4 Nages	3'22"07	3'10"22	3'07"95	3'04"08	2'59"83	2'57"95	2'54"55
4x50 m 4N TC	2.3000						
4x50 m NL TC	2.1600						

Garçons

	13 ans (2011)	14 ans (2010)	15 ans (2009)	16 ans (2008)	17 ans (2007)	18 ans (2006)	Séniors 2005 et -
50 m NL	31"94	29"53	28"62	27"74	26"95	26"45	25"72
100 m NL	1'11"91	1'07"22	1'04"83	1'02'24	1'01"02	59"85	57"96
200 m NL	2'42"61	2'37"07	2'31"71	2'28"51	2'25"56	2'20"28	2'15"13
400 m NL	5'58"00	5'50"00	5'38"00	5'30"00	5'25"93	5'22"15	5'09"52
50 m Dos	40"71	36"89	35"31	34"30	33"46	31"82	31"25
100 m Dos	1'29"98	1'21"14	1'18"32	1'17"44	1'15"16	1'13"61	1'10"70
200 m Dos	3'12"00	3'06"67	3'01"00	2'56"85	2'53"62	2'46"74	2'40"00
50 m Brasse	41"50	39"34	38"20	36"77	35"87	34"71	33"40
100 m Brasse	1'33"50	1'29"34	1'25"89	1'23"12	1'20"28	1'17"55	1'15"20
200 m Brasse	3'25"47	3'17"55	3'12"80	3'09"77	3'07"64	3'03"00	2'57"99
50 m Papillon	36"03	34"20	32"18	31"36	30"40	29"30	28"29
100 m Papillon	1'29"07	1'23"87	1'17"92	1'16"17	1'14"43	1'09"18	1'06"69
200 m 4 Nages	3'06"34	2'58"94	2'52"91	2'45"02	2'41"13	2'36"27	2'32"59

Projet au 12 mars 2024

4x50 m 4N TC	2.1000
4x50 m NL TC	1.5600

Mixtes

4x50 m 4N TC	2.2000
4x50 m NL TC	2.0600

Programme prévisionnel du critérium national (susceptible de modification)

Vendredi 23 août soir	Samedi 24 août matin	Samedi 24 août après-midi	Dimanche 25 août matin
Échauffement : 17h15 **Évacuation : 18h00** **Début : 18h15** 400 m NL (D/M) **Fin : 19h15**	**Échauffement : 7h30** **Évacuation : 8h45** Défilé des officiels **Début : 9h00** 100 m Dos (D/M) 200 m Brasse (D/M) (récompenses dont 400 m NL) 50 m Papillon (D/M) 200 m NL (D/M) (récompenses) 4x50 m 4 Nages (D/M) (récompenses) **Fin : 12h15**	**Échauffement : 14h30** **Évacuation : 15h30** Défilé des officiels **Début : 15h45** 50 m Brasse (D/M) 200 m 4 Nages (D/M) (récompenses) 100 m NL (D/M) 50 m Dos (D/M) (récompenses) 4x50 m NL (D/M) (récompenses) **Fin : 19h00**	**Échauffement : 7h30** **Évacuation : 8h45** Défilé des officiels Défilé des officiels **Début : 9h00** 100 m Papillon (D/M) 200 m Dos (D/M) (récompenses) 100 m Brasse (D/M) 50 m NL (D/M) (récompenses) **Fin : 12h00**

Projet au 12 mars 2024

Piscine Garazi-Baigorri à Saint Jean Pied de Port

Projet au 12

Classement National des Clubs de Natation Estivale

L'organisation du classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite et un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs.

1 - Le classement des compétitions par équipe :

■ Les compétitions concernées Les interclubs toutes catégories.

■ Principe
Le premier club au classement national interclub totalise 3.000 points.

Exemple : suite aux interclubs TC, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 3.000 points.

■ Mode de calcul
- 3.000 points au 1er
- Du 2e au 11e - 50 points de moins par place.
- Du 12e au 31e - 20 points de moins par place.
- Du 32e au 101e - 10 points de moins par place.

■ Bonus de points – classement national des clubs
Seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération concernant cette bonification. Les cinq premières équipes (dames et messieurs) lors de la finale nationale des Interclubs TC obtiennent un bonus de
points : 500 points pour la première équipe, 400 points pour la deuxième, 300 points pour la troisième, 200 pour la quatrième et 100 points pour la cinquième.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Les supports concernés
Pour les épreuves au programme du critérium, cette compétition est la référence nationale. Pour les autres épreuves (800m nage libre, 1500m nage libre, 200m papillon, 100 m 4 Nages et 400m 4 nages), les rankings nationaux seront utilisés à l'issue de la saison 2022-2023 pour le calcul des points.

■ Principe
Le classement du Trophée Élite des clubs de natation estivale prend en compte les performances réalisées sur le critérium national pour les épreuves qui sont à son programme et les rankings pour les autres épreuves.

■ Mode de calcul
Un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème suivant.

Projet au 12 mars 2024

Pour les épreuves au programme du critérium, c'est le classement sur ces épreuves qui permet l'attribution du nombre de points.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium, les rankings seront utilisés. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) sur la période estivale de chaque ligue, dont les résultats sont remontés sur le serveur fédéral, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte. Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée

■ Le barème du classement du Trophée Élite Pour toutes les épreuves :
1er : 40 points ; 2e : 32 pts ; 3e : 28 pts ; 4e : 26 pts ; 5e : 24 pts ; 6e : 23 pts ; 7e : 22 pts : 8e : 21 pts ; 9e : 20 pts ; 10e : 19 pts ; 11e : 18 pts : 12e : 17 pts ; 13e : 16 pts ; 14e : 15 pts ; 15e : 14 pts ; 16e : 13 pts ; 17e : 12 pts ; 18e : 11 pts ; 19e : 10 pts ; 20e : 9 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

- **Les compétitions concernées**

Toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) de chaque ligue et comités départementaux, sans oublier la finale nationale Interclubs Toutes Catégories et le critérium national.

- **Principe**

Seule la meilleure performance par nageur(se) est comptabilisée.
Les points obtenus par chaque nageur(se) s'ajoutent pour donner un total de points au club.

- **Grille de calcul**

Niveau	Bassin de 25 m	Bassin de 50 m
	Points	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 ponts à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 ponts à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 ponts à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 ponts à la table de cotation fédérale	160	240

Projet au 12 mars 2024

Historique des organisations

REGIONAL (Comité Dauphiné-Savoie puis Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en 2017)

Année	Championnats Régionaux		Interclubs TC et Jeunes puis Juniors 1 et moins
2025			
2024	AIGUEBLANCHE		THÔNES
2023	EYZIN-PINET		LA ROCHE SUR FORON
2022	LA ROCHE SUR FORON		TULLINS (Interclubs Toutes Catégories uniquement)
2021	AIGUEBLANCHE (TANAMO)		LA ROCHETTE
2020	EYZIN-PINET ANNULÉ		THÔNES ANNULÉ
2019	TULLINS		LA ROCHE SUR FORON
2018	THÔNES		TULLINS
2017	TULLINS		THÔNES
2016	MODANE (CN Vanoise)		THÔNES
2015	TULLINS		THÔNES
2014	EYZIN-PINET		THÔNES
2013	LIVRON (AS Beauchastel)		THÔNES
2012	BEAUFORT		TULLINS
2011	LA ROCHE SUR FORON		TULLINS
2010	THÔNES		EYZIN-PINET
2009	EYZIN-PINET		LA ROCHE SUR FORON
2008	MORZINE		TULLINS
2007	TULLINS		BEAUFORT
2006	SAMOËNS (CN Haut Giffre)		EYZIN-PINET
2005	BEAUFORT		RUMILLY
2004	PRIVAS (AS Beauchastel)		EYZIN-PINET - THONON
2003	EYZIN-PINET		TULLINS - THONON
2002	RUMILLY		THONON
2001	TULLINS		TULLINS
2000	LA ROCHE SUR FORON		
1999	THONON		
1998	SAMOËNS (CN Haut Giffre)		
1997	BEAUFORT		
1996	EYZIN-PINET		
1995	THÔNES		
1994	TULLINS		

Projet au 12 mars 2024

INTERREGIONAL (Comités Dauphiné-Savoie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

Année	Interrégions
1996	MORTAGNE SUR SEVRES (Pays de la Loire)
1995	SURGERES (Poitou-Charentes)
1994	ÉVIAN (Dauphiné-Savoie)

NATIONAL

Année	CdF	Coupe de France
2022	XXIV	BAGNOLS SUR CEZE (Occitanie)
2021	XXIII	LAVAL (Pays de la Loire)
2020	XXIII	(Pays de la Loire) - ANNULÉ
2019	XXII	PIERRELATTE (Auvergne-Rhône-Alpes)
2018	XXI	NEUVILLE DE POITOU (Nouvelle-Aquitaine)
2017	XX	CHAROLLES (Bourgogne-Franche-Comté)
2016	XIX	CERET (Languedoc-Roussillon)
2015	XVIII	CHALONNES SUR LOIRE (Pays de la Loire)
2014	XVII	HASPARREN (Aquitaine)
2013	XVI	SOUILLAC (Midi-Pyrénées)
2012	XV	PIERRELATTE (Dauphiné-Savoie)
2011	XIV	BARBEZIEUX SAINT HILAIRE (Poitou-Charentes)
2010	XIII	SANVIGNES LES MINES (Bourgogne)
2009	XII	QUILLAN (Languedoc-Roussillon)
2008	XI	LA CHATAIGNERAIE (Pays de la Loire) + Championnats de France Juniors
2007	X	LANGON (Aquitaine) + Championnats de France Juniors
2006	IX	GRAMAT (Midi-Pyrénées)
2005	VIII	EVIAN (Dauphiné-Savoie)
2004	VII	SURGERES (Poitou-Charentes)
2003	VI	SAINT LÔ (Normandie)
2002	V	DIGOIN (Bourgogne)
2001	IV	BAGNOLS SUR CEZE (Languedoc-Roussillon)
2000	III	SEGRE (Pays de la Loire)
1999	II	SERRES-CASTET (Aquitaine)
1998	I	DECAZEVILLE (Midi-Pyrénées)

Année	CN	Critérium National
2025	VI	(Auvergne-Rhône-Alpes)
2024	V	SAINT JEAN PIED DE PORT (Nouvelle Aquitaine)
2023	IV	CHAUFFAILLES (Bourgogne-Franche-Comté)
2022	III	BAGNOLS SUR CEZE (Occitanie)
2021	II	LAVAL (Pays de la Loire)
2020	II	(Pays de la Loire) - ANNULÉ
2019	I	PIERRELATTE (Auvergne-Rhône-Alpes)

Projet au 12 mars 2024

Année	ITC	Finale Interclubs Toutes Catégories
2025	**III**	(Auvergne-Rhône-Alpes)
2024	**II**	SAINT JEAN PIED DE PORT (Nouvelle Aquitaine)
2023	**I**	CHAUFFAILLES (Bourgogne-Franche-Comté)

Projet au 12 mars 2024